



Mairie de Plainval

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE
SÉANCE DU 08 avril 2025**

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 060-216004895-20250408-07_2025-DE



L'an deux mil vingt-quatre, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	25/03/2025	<u>Présents</u> : Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, Mesdames Coralie ALIZARD, Katia VARESI, Evelyne CAUWEMBERGHS, Marjorie DARCAIGNE, Gwenaëlle LEROY - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	25/03/2025	
Membres en Exercice :	9 Membres	<u>Absents excusés / pouvoirs</u> :
Présents :	8	<u>Absents non-excusés</u> : Monsieur Joël GALEK
Membres votants :	8	<u>Secrétaire de séance</u> : Madame Coralie ALIZARD

Délibération n°
07-2025

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 50 982.31 €
- Un excédent reporté de : 416 830.17 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 467 812.48€

- Un excédent d'investissement de 163 397.32 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 145 411.97 €

Soit un excédent de financement de : 17 985.35 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal,

- Soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement,
- Soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 euros

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 467 812.48 euros

Ligne 001 : Excédent de résultat d'investissement reporté : 163 397.32 euros

Le conseil municipal à l'unanimité

AFFECTE les résultats comme cités ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 060-216004895-20250408-07_2025-DE



Plainval, le 08 avril 2025

**Le Maire,
Samuel DOVERGNE**



**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations**

La Maire,

- certifié, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, le
- transmission en sous-préfecture le,
- publication le,